

# Saleux infos

**Bulletin N° 10 - novembre 2017**

## SOMMAIRE

FORMATION B.A.F.A.

OLIVIER JARDE

CLUB BONNE ENTENTE

AVIS DE RECHERCHE

LA GRENOUILLERE

« LA QUETE DU VŒU »  
ROMAIN D'UN SALEUSIEN

TELETHON

TOUR DE FRANCE 2018

HOMMAGE AUX MORTS  
D'A.F.N.

REPAS DES AINES

LA POSTE INFORME QUE...

PASSAGE A NIVEAU FERME

C.V.H. SOLUTIONS

BULLETIN MUNICIPAL 2018

COMITE DES FETES

CALENDRIER DES FETES

VEILLEE DE NOËL

C.R. DU C.M.

UN PETIT AIR DE BAVIERE

ARBRE DE NOËL

HORAIRE D'OUVERTURE DE  
LA MAIRIE

PRELUDIETTO INNOVE

L'ACCUEIL LOISIRS

EXPOSITION ET CONCERT  
POUR UN CENTENAIRE



### Aide à la formation B.A.F.A.

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé, compte tenu de la pénurie de jeunes saleusiens titulaires du B.A.F.A. (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), d'accorder une aide de 150 € à tout candidat à cette formation. Elle peut être cumulée avec toute autre aide accordée par un organisme d'Etat ou une autre collectivité.

**Conditions :** Jeunes gens de 16 à 21 ans, domiciliés à Saleux depuis au moins le 1<sup>er</sup> janvier 2017 – Aide accordée jusqu'au 31 octobre 2018 et versée directement à l'organisme formateur.

**Adresser votre demande écrite à Monsieur le Président du C.C.A.S, Mairie de Saleux, Place de la République 80480 SALEUX.**

Ce dispositif a déjà été mis en place l'an passé avec une aide de 75 € mais il n'a pas eu un grand succès et cela tout simplement parce que le prix de la formation est élevé (450 €). Il est rappelé que la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) peut accorder une aide financière à la formation du B.A.F.A. Pour de plus amples renseignements, vous adresser à cet organisme.

### Monsieur Olivier Jardé, conseiller départemental de notre canton

Assurera une permanence en mairie de Saleux le samedi 2 décembre 2017 à partir du 08 heures. Il recevra sur rendez-vous. Vous pouvez obtenir un rendez-vous en appelant au **03.22.71.82.92**

### Le Club de la Bonne Entente organise un voyage au Puy du Fou du 14 au 16 juin 2018.

**Programme :** 1<sup>er</sup> jour – SAUMUR : visite du Parc miniature « Pierre et Lumière » puis visite d'une cave viticole. 2<sup>ème</sup> jour – Le Puy du Fou toute la journée, avec spectacle de la Cinescénie le soir. 3<sup>ème</sup> jour – Le Puy du Fou le matin et départ après le déjeuner. Hébergement à SAUMUR les 2 nuits. Des places sont encore disponibles. Inscriptions prolongées jusqu'au 4 décembre 2017. Renseignements et réservations auprès de Mme Monique ROGER : 03 22 45 10 21 ou de Mme Michèle LECLERCQ : 03 22 92 37 27.

### Avis de recherche

Deux passionnés d'histoire ont entamé une étude sur le 2<sup>ème</sup> conflit mondial « de l'occupation à la libération ». (Résistants, déportés, réseaux, mouvement, bombardement, etc ....)

**dans le secteur Sud-Ouest d'AMIENS.**

**Ces deux passionnés seraient heureux d'avancer dans leur collecte, leur recherche en acceptant :**  
Photos, témoignages, documents, etc....

Si vous êtes, chers lecteurs, en mesure de les aider, n'hésitez pas à les contacter :  
Gérard COZETTE, 12 route de Rouen à PONT DE METZ – Téléphone 06.23.95.81.44  
Daniel JUNGHANS, 39 place du Général Leclerc à PONT DE METZ - Téléphone 03.22.05.07.05

### Dénomination des salles d'haltérophilie et de judo

**Le complexe multisport de la Grenouillère**

Est le nom qui a été donné à la salle d'haltérophilie/musculation et au dojo de la rue Marx Dormoy à Saleux par le Conseil municipal lors de sa séance du 21 juin 2017.

### Parution d'un roman co-écrit par un saleusien

Florien Oger, professeur des écoles et domicilié à Saleux, a co-écrit avec Ludovic Baudoin, lui aussi picard, un roman pour la jeunesse dans l'univers de la Fantasy intitulé « La Quête du Vœu ».

Il s'adresse à des enfants à partir de 9/10 ans. Avec ce livre, les auteurs souhaitent rendre hommage à leurs « maîtres » de la Fantasy que sont J.R.R. Tolkien (Le Hobbit, Le Seigneur des Anneaux) ou encore C.S. Lewis (Le Monde de Narnia) mais en offrant une première entrée dans cet univers sans l'exigence lexicale des auteurs précités (pas évident de lire le Seigneur des Anneaux à 10 ans !).

L'objectif est d'obtenir 250 pré-commandes pour relever le pari. Un nombre qui paraît accessible mais en réalité qui relèverait de l'exploit. Pour la maison d'édition, cela lui donnerait un sacré coup de pouce !

Vous trouverez sur le lien Ulule, le résumé du livre, des infos sur les auteurs, l'illustratrice Irina de Assunção et la maison d'édition.

<https://fr.ulule.com/quete-du-voeu/>

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27.29  
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

## AMF TELETHON les 8, 9 et 10 décembre 2017

Comme tous les ans, les bénévoles du TELETHON SALOUEL organisent une manifestation afin de faire avancer la recherche contre les maladies génétiques. En 2017, les bénévoles de SALOUEL fabriqueront des ficelles picardes, faites comme dans la tradition de notre belle Picardie. Vous pourrez les acheter le SAMEDI 09 DECEMBRE à la salle Jean Jaurès entre 09 heures à 18 heures. Si vous souhaitez les commander, c'est possible. Envoyez votre commande à Madame CRINON, 20 avenue Jean Jaurès à 80480 SALOUEL.

*Nom et prénom :*

*Adresse :*

*N° de téléphone :*

*Nombre de ficelles picardes (vendues par lot de 2) .....lots x 5 € = .....*

*Horaire de votre passage à la salle des Tilleuls le samedi pour prendre votre commande : .....*

A régler par chèque à l'ordre de l'A.F.M. avec votre commande. **Participez nombreux à ce 31<sup>ème</sup> TELETHON !**

## Le Tour de France cycliste 2018

Ne traversera pas notre commune mais la longera en passant sur la RD210, venant de Plachy-Buyon et se dirigeant vers Salouël, le 14 juillet. Il franchira le carrefour formé par la RD210 et le VC4 route de Dury, sur le territoire de notre commune.

## Hommage aux morts d'A.F.N.

La cérémonie aura lieu le dimanche 3 décembre 2017. Le rassemblement est fixé à 12 heures au monument aux morts. Des gerbes seront déposées par les anciens combattants et les élus. (Cette cérémonie ne sera pas suivie d'un vin d'honneur).

**Tous les présidents des associations et les habitants de Saleux sont cordialement invités à participer à cette cérémonie.**

## Le repas des aînés

Est programmé le dimanche 3 décembre 2017 à 12 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier.

Mesdames et messieurs les aînés soyez assez aimables pour vous présenter à la salle à 12 heures 30 et pas avant. Vous risquez d'être obligés d'attendre de longues minutes dehors, dans le froid ou éventuellement sous la pluie.

Il y a des places en nombre suffisant pour tous ceux qui ont répondu positivement à cette invitation et dans les temps.

Merci pour votre compréhension.

## La Poste nous informe que :

Les nouveaux horaires d'ouverture du bureau de la Poste de Saleux seront les suivants à compter du 4 décembre 2017.

-Du lundi au vendredi : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

-Le samedi de 09 heures à 12 heures.

En outre, nous vous rappelons que le bureau de la Poste de Saleux sera fermé le vendredi 22 décembre 2017 dans la matinée.

## Le passage à niveau fermé et la rue Roger Salengro (RD413) barrée

D'importants travaux seront réalisés au passage à niveau et imposeront la fermeture de ce passage et l'impossibilité de circuler rue Roger Salengro entre le carrefour avec la route de Taisnil et le carrefour avec le RD1029. Une déviation sera mise en place.

Ces travaux dureront du lundi 4 décembre à 08 heures jusqu'au vendredi 15 décembre 2017 à 17 heures.

(Arrêté municipal n°2017/167 du 30 octobre 2017).

## C.V.H. SOLUTIONS (solutions en Courtage et Valorisation de l'Habitat)

Monsieur Gaëtan OBRY, conducteur en travaux, demeurant à Saleux nous signale la création de son entreprise C.V.H. SOLUTIONS.

Qu'est-ce qu'un courtier en travaux,

C'est un intermédiaire commercial entre les particuliers ou professionnels ayant un projet de **travaux** et des professionnels du bâtiment compétents aptes à réaliser les **travaux** envisagés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter monsieur OBRY au 06.25.55.44.70 ou à l'adresse mail :

[gobry@cvhsolutions.fr](mailto:gobry@cvhsolutions.fr). Vous pouvez également vous rendre sur le site [www.cvhsolutions.fr](http://www.cvhsolutions.fr)

## La préparation du bulletin municipal de janvier 2018

Un courrier a été transmis à chaque président des associations locales pour qu'il nous propose un article avant le 20 décembre 2017.

Le Comité des fêtes organise une journée libre au Marché de Noël d'Arras le samedi 16 décembre 2017 – Départ à 9 heures et retour vers 19 heures - 15 euros la place mais 12 euros pour les moins de 12 ans.

Renseignements et réservation : Monsieur BERTRAND Rudy 03.22.90.92.68

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Le calendrier des fêtes pour l'année 2018

Peut-être consulté sur le site internet de la commune à la rubrique « Vie associative ».

La première manifestation programmée est la Soirée bavaroise organisée par la Musique municipale le samedi 3 février. Elle sera suivie du Thé dansant du Club de la Bonne Entente le dimanche 10 février après-midi et d'un concours de manille organisé par l'association Préludietto le samedi 17 février.

## Veillée de Noël avec la Musique municipale de Saleux

Vendredi 22 décembre la Musique Municipale propose dans la salle André Chauvin une soirée annonciatrice de Noël. Il vous sera interprété des chants et des musiques de circonstance. Il sera possible de déguster : crêpes, chocolat, café, vin chaud... Venez donc participer à cette veillée qui débutera à 20h30. Vous pourrez entonner vous aussi les airs traditionnels et profiter de l'ambiance toujours quelque peu magique qui enveloppe cette fête de Noël.

## Les comptes rendus de l'année en cours du Conseil municipal

Peuvent être consultés sur le site Internet de la commune en cliquant sur :

**MAIRIE – Les publications communales – Comptes rendus du conseil**

Lors du Conseil du 19 octobre 2017, il a notamment été question des « **Temps d'activités périscolaires** ». Le Conseil après en avoir délibéré, à la majorité des voix (2 abstentions) donne un avis favorable pour revenir à la semaine de quatre jours à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018

## Un petit air de Bavière...en Picardie

Le temps d'un soir la salle Espace Viandier se transformera en taverne munichoise : bière, choucroute, musique... Tout sera comme là-bas, en Bavière. Ne ratez pas cette fête organisée par la Musique Municipale de Saleux le :

**Le 3 février 2018**

L'orchestre constitué à partir des effectifs de l'Harmonie se dénomme maintenant « **Les Prosits** » ; il existe depuis 40 ans. Quel anniversaire !!

Celles et ceux qui souhaitent participer à cette manifestation festive peuvent d'ores et déjà inscrire dans leurs agendas les dates de réservation :

**Samedi 6 et samedi 13 janvier 2018 de 14h à 16h / petite salle Viandier**

## Modification des heures d'ouverture de la mairie pendant les vacances de Noël/nouvel an

Du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2017 et du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2018, les heures d'ouverture de la mairie seront les suivantes : **Matin 10 à 12 heures et après-midi de 14 à 16 heures.**

## Préludietto innove

L'école de musique de Saleux organisera l'année prochaine et pour la première fois, un concours de manille accompagné d'un repas tripes. Cette manifestation aura lieu le samedi 17 février dans la salle Espace Viandier. Il existe de nombreux amateurs pour ce genre d'activité ; ils seront contents de pouvoir saisir cette occasion. Naturellement pour ceux qui voudraient soutenir l'école de musique sans pour autant jouer aux cartes, il y aura la possibilité de s'inscrire uniquement pour le repas tripes et passer ainsi un agréable moment entre amis. Pour obtenir davantage de renseignements et pour s'inscrire dès à présent, contacter Madame Beaugeoist : 03 22 89 41 00 / portable : 06 83 91 05 77 ou Monsieur Pottier : 03 22 95 59 71

## L'accueil de loisirs devient municipal

Dans un récent bulletin d'information les habitants de Saleux ont pu lire les changements à venir à propos du pôle jeunesse. La commune intégrera en effet dans son giron le centre de loisirs. Comme elle a déjà en gestion directe l'accueil périscolaire (garderie du matin, du soir et le temps de la pause méridienne pour les enfants qui mangent à la cantine), c'est bien un secteur complet dévolu aux enfants qui dépendra uniquement de la commune : périscolaire et extrascolaire (centres de loisirs durant les vacances). Outre une plus grande lisibilité pour les parents concernés, ce changement facilitera l'aspect gestion-administration par les services de la mairie. L'association « *Saleux Animations et Loisirs* » qui s'essouffait au niveau des bonnes volontés et de l'engagement de ses adhérents cessera ses activités au 31 décembre 2017 mais ne sera dissoute que dans le courant du premier semestre 2018 afin de permettre l'aboutissement des derniers échanges financiers. A compter du premier janvier 2018, la commune proposera un accueil de loisirs à l'identique, pour le confort des familles mais il est bien évident que ce changement ne constituera en aucun cas un transfert de compétences. La municipalité crée **un accueil de loisirs pour les enfants d'âge scolaire** à l'exclusion de toute autre proposition d'animation ou de loisirs.

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

### Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

### Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Et voici la Vadrouilleuse

Fin novembre c'est l'habitude, l'opération organisée en faveur des restos du cœur par l'association « **chés vadrouilleus d'Saleux** », refait son apparition. Cette année encore, le samedi 25 novembre vous pourrez :

>apporter vos dons pour les restos du cœur sous le préau du centre multiactivité Jean Catelas (en face de l'église), à partir de 13 heures. N'offrez que des denrées non périssables : alimentaire, hygiène. N'apportez pas de jouets ; d'autres manifestations sont concernées par ce créneau.

>participer à la marche (environ 8 kilomètres autour de Saleux.). Inscription dès 14h au stand (2€ dont 1€ reversé aux restos du cœur) ; départ fixé à 14h 30 dans la cour de l'ancienne école Jean Catelas.

>déguster crêpes, soupes, vin chaud ... sous le préau.

## Exposition et concert pour un centenaire : Retour sur une réussite

De façon unanime les visiteurs qui ont parcouru les stands d'exposition ainsi que les auditeurs du concert exceptionnel le dimanche après-midi ont salué l'ampleur et la qualité du travail réalisé. Le conseil d'administration de la Musique Municipale et en premier lieu son Président et son Vice-Président, l'ensemble des musiciens, n'ont pas ménagé leurs efforts pour mettre en place d'une part, l'exposition qui a animé la salle Espace Viandier deux jours durant ( 11 et 12 novembre) et d'autre part, le concert de gala qui a réuni plus de cent musiciens issus de quatre formations autour d'un programme de musiques choisies en cohérence avec l'évènement . Plus de trois cents personnes conquises ont applaudi chaleureusement, offrant ainsi le meilleur des remerciements à chacun des acteurs. Consciente de l'importance d'une telle manifestation pour l'image de notre commune, la municipalité a aidé à sa réalisation par un soutien logistique conséquent. C'est donc tout naturellement que nous réitérons nos sincères félicitations à la Musique Municipale de Saleux.

00000

## L'Arbre de Noël organisé par le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise un goûter de Noël le mercredi 20 décembre à 14 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier avec un spectacle pour les enfants «**le plus grand cabaret de Noël**». Il y aura du chocolat chaud, des gourmandises et à l'issue du spectacle vous pourrez vous faire prendre en photo avec le Père Noël.

**VENEZ NOMBREUX !**

--- 000 ---

JOYEUX  
NOËL

JOYEUX  
NOËL

JOYEUX  
NOËL

JOYEUX  
NOËL

**Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et  
l'ensemble des employés communaux vous souhaitent  
UN JOYEUX NOËL  
et une bonne fin d'année 2017**

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Le 20 novembre 2017

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

### Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

### Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.